



Cinquante sixième cercle de silence à Besançon

Samedi 12 octobre 2013 de 15H00 à 15H30 - Place Pasteur

Avec ou sans papiers, l'étranger est une personne. La dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte. Notre silence le crie et continuera de le crier jusqu'aux changements indispensables.

...Et parce que la machine d'État qui brise des vies chaque jour ne se grippera que si chacun y apporte son grain de sable, nous appelons toutes celles et ceux qui souhaitent s'associer à notre protestation à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse.

Campagne de mails au Préfet de Franche-Comté Extrait d'une proposition de courrier type...

Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Doubs,

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs,

A Besançon, les Invisibles d'hier sont aujourd'hui devenus un point de fixation en plein cœur de la ville : adossées à la Grapille de Battant, les tentes des demandeurs d'asile dont la Préfecture refuse de prendre en charge l'hébergement se sont multipliées au fil des jours, en un fragile regroupement improvisé.

La misère dans laquelle sont maintenus ces demandeurs d'asile n'est plus une abstraction : elle s'impose à tous ceux qui passent avenue Foch, et que ces tentes laisse perplexes. **Mais qui peut bien "camper" là ?**

Là vivent des femmes, des hommes et des enfants, exténués par des conditions de vie impossibles, angoissés, malades et même parfois handicapés et depuis plusieurs mois, pour certains...

....

Comment un Etat de droit, où les droits des demandeurs d'asile sont institués par la loi, peut-il ainsi imposer à des personnes venues demander asile et protection de vivre dans des conditions aussi inhumaines ?

Comment les représentants d'un Etat qui se prétend Patrie des Droits de l'Homme peuvent-ils décider de refuser à des personnes venues demander asile et protection à la France l'accès à un toit, à des installations sanitaires, à des repas, à des soins ..., alors que le droit à l'hébergement et aux soins de santé font partie intégrante des droits de tout demandeur d'asile ?

Parce que, citoyennes et citoyens de ce pays, nous n'acceptons pas que les droits humains inaliénables et garantis par la Constitution soient bafoués "au nom du peuple français",

nous exigeons le respect immédiat et sans conditions du droit d'asile et l'application aux personnes du campement de ces principes : *"Le droit d'asile symbolise l'une des valeurs auxquelles notre tradition républicaine est particulièrement attachée. A ce titre, toute personne qui souhaite solliciter la protection de notre pays doit être certaine que sa demande sera examinée dans des conditions conformes aux engagements internationaux, en bénéficiant d'un accueil, d'un hébergement et d'une prise en charge optimaux."* (site du Ministère de l'Intérieur, service de l'Immigration, de l'intégration et de l'asile en France),

nous exigeons qu'un hébergement permanent (et non seulement un "abri de nuit") et une prise en charge sociale, médicale et scolaire soient fournis immédiatement à ces femmes, ces hommes et ces enfants demandeurs d'asile.

Contacts : collectifalarue@orange.fr – cddle@orange.fr

Prochains cercles : tous les 2^o samedis du mois (9 novembre, 14 décembre...)

15H, place Pasteur, place de la Révolution, ou place du 8 septembre si manque de... place

A l'appel de : ACAT Besançon, Action Catholique Ouvrière, CCFD25, CDDLE, CIMADE, LDH, Pastorale des Migrants, Mouvement de la Paix, MRAP, Pax Christi, RESF25, RUSF-FC, Secours catholique, SURVIE, Vie Nouvelle, CFDT, FERCSup CGT, FSU, Solidaires, SUD Education, les Alternatifs, PCF, Europe Ecologie les Verts.

